



Offre d'emploi

Agent de développement culturel numérique

Le Conseil québécois de la musique (CQM) est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour pourvoir le poste d'agent de développement culturel numérique. Contrat de trois ans, temps plein, 35 h/semaine. Rémunération et avantages sociaux selon la politique de conditions de travail en vigueur.

Date début : 1^{er} avril 2019

Relevant de la direction générale, la personne occupant le poste d'agent de développement culturel numérique a pour mandat :

- assurer une veille pour accroître le partage des expertises, des connaissances et des pratiques numériques ;
- évaluer les enjeux numériques, les documenter et proposer des stratégies pour y faire face ;
- coordonner la concertation entre le milieu des musiques de concert et les divers intervenants qui participent activement à l'avancement du numérique ;
- accompagner le milieu des musiques de concert dans le développement de leurs compétences numériques et dans l'élaboration de stratégies en numérique ;
- animer une communauté de pratique et partager l'information pertinente ;
- coordonner les groupes de travail liés au numérique qui relèvent du CQM ;
- identifier et élaborer des projets numériques pouvant être portés par le CQM ;
- contribuer activement au Réseau national ADN.

Profil recherché

La personne occupant le poste d'agent de développement culturel numérique devra posséder :

- un diplôme d'études pertinentes - profil communications et médias numériques, technologie de l'information ou une discipline connexe ;
- une expérience de l'utilisation d'outils numériques dans un contexte professionnel ;
- une bonne connaissance du milieu des musiques de concert et des enjeux numériques ;
- un esprit d'analyse et de synthèse développé ;
- d'excellentes habiletés communicationnelles et relationnelles ;
- un très bon sens de l'organisation ainsi qu'une bonne capacité à définir et gérer les priorités ;
- une aisance à œuvrer dans des réseaux décentralisés qui misent sur le partage, l'entraide et la collaboration ;
- une grande autonomie, polyvalence et un esprit d'initiative ;
- une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais.

La personne retenue sera également appelée à se déplacer fréquemment et, occasionnellement, en dehors des horaires réguliers de travail.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, avant le 15 mars 2019, 17h, leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à direction@cqm.qc.ca. Un accusé de réception sera envoyé pour toute candidature reçue. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

Le CQM soutient la parité, l'équité et la diversité au sein de son équipe et de ses comités internes. Nous encourageons les personnes issues de toute diversité à déposer leur candidature si elles estiment détenir les compétences, savoirs et aptitudes recherchés pour ce poste.

Le Conseil québécois de la musique regroupe et représente les professionnels et les organismes du milieu de la musique de concert. La mission du CQM consiste à promouvoir la discipline. Il met à la disposition de sa communauté un éventail de services individuels et collectifs afin d'appuyer la pratique et le développement professionnels.

Initié par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), de concert avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec, le Réseau ADN fédère une quarantaine d'agents de développement culturel numérique (ADN) ancrés au sein d'organisations nationales, sectorielles ou régionales. Basé sur des valeurs de collaboration, le Réseau ADN vise la transformation et l'émergence d'un nouveau leadership numérique dans le secteur culturel.